VOUS ALLEZ AVOIR UNE ARTHROGRAPHIE

Arthrographie, arthro-scanner ou arthro-IRM — Fiche d'information patient

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen avec injection intra-articulaire (arthrographie, arthro-scanner ou arthro-IRM). Cet examen sera pratiqué avec votre consentement — vous avez la liberté de l'accepter ou de le refuser. La présente fiche vous informe sur son déroulement et ses suites.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cet examen consiste à injecter un produit de contraste à l'intérieur d'une articulation à l'aide d'une fine aiguille, sous contrôle d'imagerie. Des images sont ensuite réalisées (radiographie, scanner ou IRM) pour étudier précisément le contenu de l'articulation : cartilage, ligaments, ménisques, capsule.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

Vous êtes allongé(e) sur la table. La peau est désinfectée, puis l'aiguille est introduite dans l'articulation — ce moment est un peu désagréable mais bref. L'injection du produit ne provoque tout au plus que des douleurs modérées et passagères. L'aiguille est ensuite retirée et l'examen d'imagerie est immédiatement réalisé.

Le produit injecté est iodé (arthrographie, arthro-scanner) ou à base de gadolinium (arthro-IRM). Les réactions allergiques sont rarissimes et le plus souvent sans conséquence. **Signalez impérativement** toute allergie connue, tout antécédent d'asthme et toute mauvaise tolérance d'un examen radiologique antérieur.

RÉSULTATS

Un premier commentaire peut vous être donné juste après l'examen. Le compte-rendu écrit vous sera transmis dans les meilleurs délais. Dans certaines situations, l'examen pourra être interprété à distance par l'un des médecins radiologues du cabinet (téléradiologie).

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Avant l'examen : prenez une douche le jour même avec un savon doux et lavez soigneusement la peau autour de l'articulation, mais **ne rasez pas**. Vous pouvez manger normalement. Pour plus de confort, pensez à passer aux toilettes avant la ponction. **Signalez** toute infection récente (fièvre, mal de gorge) ou des soins dentaires des jours précédents.

Apportez le jour de l'examen :

- L'ordonnance ou la lettre de votre médecin
- Une pièce d'identité
- Votre carte de sécurité sociale (Carte Vitale ou CCSS)
- Tout justificatif de prise en charge (ALD, accident du travail, CMU/C2S, etc.)
- Vos examens antérieurs, idéalement sur CD (radiographies, échographies, scanners, IRM), pour comparaison
- En cas d'arthro-IRM : le questionnaire IRM complété

Après l'examen : limitez les mouvements de l'articulation pendant 24 heures et interrompez sport et kinésithérapie pendant 48 heures. **Une douleur importante, un gonflement de l'articulation ou de la fièvre** dans les jours suivants doivent vous amener à nous contacter sans délai au +377 97 77 89 60.

Conseil pratique : merci d'arriver 15 minutes avant l'heure de votre rendez-vous.

⚠ **Traitements anticoagulants ou antiagrégants plaquettaires**

Si vous prenez un fluidifiant du sang (aspirine, Kardégic®, Plavix®, Eliquis®, Xarelto®, Préviscan®, Sintrom®…), signalez-le impérativement dès la prise du rendez-vous. Un arrêt temporaire de votre traitement peut être nécessaire avant l'examen — nous vous préciserons les modalités. N'arrêtez jamais un traitement de vous-même.

⚠ **Femmes enceintes**

L'arthrographie et l'arthro-scanner utilisent des rayons X. Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, signalez-le impérativement dès la prise du rendez-vous, afin que nous puissions adapter ou différer l'examen.